

Pôle culture  
Direction administration et production  
Rapporteur : Catherine GENTILE

## CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023\_311  
SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

### 42 - PRIX CHERBOURG ÉGALITÉ JEUNESSE REMISE DE LA RÉCOMPENSE À L'AUTEUR LAURÉAT

Le prix Cherbourg-Egalité-Jeunesse est directement lié à deux évènements importants du territoire : le festival Femmes dans la Ville, en mars, et le festival du Livre de Jeunesse et de Bande Dessinée, en mai.

Avec le prix Cherbourg-Egalité-Jeunesse, la commune entend mettre en avant les ouvrages qui ont un impact positif sur la construction identitaire des jeunes en proposant une vision de la société plus égalitaire, inclusive notamment par la représentation de la diversité et de la singularité. Ce prix s'inscrit dans les actions de sensibilisation au sexisme, aux stéréotypes et aux mécanismes de discrimination, conduites dans les établissements scolaires et les structures jeunesse par les services de la commune tout au long de l'année. Le premier prix a été remis en 2019.

Le prix récompense des auteurs ayant entre 1 et 5 livres à compte d'éditeur dont l'ouvrage s'adresse aux jeunes de troisième et de seconde.

Les ouvrages sélectionnés en 2023 étaient :

- « Coming-in » d'Elodie Font et Carole Maurel (Payot Arte Edition)
- « Mythes et meuf » de Blanche Sabbah (Dargaud)
- « Amours croisées » de Laura Nsafou et Camélia Blandeau (Marabulles)
- « Il est où le patron » de Maud Benezit et les paysannes en polaire (Marabulles)

L'ouvrage lauréat a été désigné le 10 mars dernier par un jury composé d'une élue, de représentants de l'édition, d'enseignants et d'élèves. Il s'agit de « Mythes et meuf » de Blanche Sabbah.

Le prix est doté d'une récompense de 2 000 euros, financé par la commune, et d'une formation assurée par la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse.

Le conseil municipal est invité à :

- accepter le principe de cette opération ;
- autoriser le versement de la récompense de 2 000 euros à Blanche Sabbah ;
- dire que cette récompense sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif 2023, ligne de crédit 60261 nature 65132 fonction 311.

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

|                              |                   |                               |                 |
|------------------------------|-------------------|-------------------------------|-----------------|
| Heure de vote : <b>19h51</b> |                   | Nombre de votants : <b>55</b> |                 |
| Pour : <b>55</b>             | Contre : <b>0</b> | Abstention : <b>0</b>         | NPPV : <b>0</b> |

Le Président de Séance,  
**Benoit ARRIVE**

Le Secrétaire de Séance,  
**Sylvie LAINÉ**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 8 novembre 2023**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46

Date de la convocation et de son affichage : 26 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit novembre** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 octobre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire LE POITTEVIN Lydie à son départ 19h32) - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie (mandataire BERHAULT Bernard jusqu'à son arrivée 19h05) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire GENTILE Catherine jusqu'à son arrivée 19h47) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille - MARGUERITTE David (mandataire SAGET Eddy à son départ 20h02) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

### **ABSENTS EXCUSÉS**

BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à LEFRANC Bertrand  
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne  
FAGNEN Sébastien a donné procuration à PLAINEAU Nadège  
HÉBERT Dominique a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert  
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie  
LELONG Gilles a donné procuration à SOURISSE Claudine  
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe  
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit  
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à MORIN Daniel

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023



ID : 050-200056844-20231110-DEL2023\_311-DE